

À Propos

Le journal
d'information de
**Touraine
Logement**

**Toute l'équipe
de Touraine Logement
vous souhaite de
très belles fêtes
de fin d'année !**



Canopée - Résidence étudiante

Pour faciliter l'installation des habitants et favoriser les échanges entre voisins, Touraine Logement multiplie les initiatives conviviales.

Dans chaque résidence neuve, un moment d'accueil est organisé pour **souhaiter la bienvenue** aux nouveaux arrivants, faciliter leur installation et créer du lien. Ces rencontres permettent à chacun de découvrir sa résidence, d'échanger et de partager ses premières impressions. Une initiative lancée à l'automne.

Sorigny -
Résidence Pierre
de Ronsard



Autre initiative, à La Riche : le **Café des habitants**, un temps convivial et informel pensé pour renforcer la proximité entre voisins et ouvrir le dialogue sur la vie dans les résidences.

L'objectif ? Favoriser les échanges et mieux comprendre les besoins exprimés par les résidents.



La Riche -
Résidence 8 mai

DOSSIER

L'entretien des équipements : VMC et chaudière

Pour veiller à votre confort et assurer le bon fonctionnement de votre chaudière et de votre VMC, Touraine Logement a mis en place un contrat d'entretien annuel, inclus dans vos charges locatives.

L'entretien de votre VMC : que contrôle le technicien ?

Démontage et nettoyage des bouches extraction, nettoyage du piquage privatif

Prise des mesures de dépression

Vérification d'entrée d'air des pièces sèches

Dépoussiérage des conduits horizontaux et verticaux

Vérification du détalonnage des portes

Réglage et dépoussiérage du caisson d'extraction

Un bon entretien permet :

- De réduire la pollution de l'air intérieur en renouvelant l'air de votre logement.
- De protéger votre logement contre les dégradations liées à l'humidité : peinture et papiers peints abimés.
- De réduire les nuisances sonores liées au bruit de la VMC.
- D'éviter une surconsommation électrique.

L'entretien de votre chaudière : que contrôle le technicien ?

Nettoyage de la chaudière et vérification des éléments

Arrêt de la chaudière et mise en sécurité (électrique et gaz)

Mesure du taux de monoxyde de carbone dans l'air ambiant

Optimisation des réglages et réalisation des tests en mode chauffage et eau chaude

Un bon entretien permet :

- De réduire considérablement les besoins de dépannage tout au long de l'année.
- De réaliser de 8 à 12 % d'économies en diminuant la consommation d'énergie.
- D'assurer votre sécurité ainsi que celle de votre famille, en détectant les éventuelles fuites de monoxyde de carbone.
- D'assurer un bon confort thermique.

Nous vous remercions de vous rendre disponible aux dates des visites d'entretien et d'accueillir nos partenaires dans votre logement.

Ce que vous en pensez : plus de 1200 locataires ont donné leur avis



Vous avez été plus de **1200 locataires** à répondre à notre enquête sur l'entretien des chaudières et des VMC : merci ! Vos avis nous permettent de mieux comprendre vos attentes et d'améliorer nos services.



80 %

d'entre vous se disent satisfaits, dont

25 %

très satisfaits.



Vous saluez le professionnalisme des techniciens, jugés respectueux, efficaces et bien identifiés. Les interventions se déroulent globalement très bien, avec très peu de gêne ou de dommages signalés.

Les résultats montrent aussi des pistes d'amélioration, notamment sur la prise de rendez-vous et la communication en cas de retard ou de report, ainsi que sur la clarté des explications données lors de l'intervention.



Grâce à vos retours, nous pouvons poursuivre notre travail d'amélioration pour vous offrir un service toujours plus fiable et plus confortable.



Chauffage dans les résidences : comment fonctionne la régulation ?

Le chauffage collectif est automatiquement réglé en fonction de la température extérieure.

Ainsi, lorsque les températures sont douces (par exemple autour de 20 °C), il est normal que le chauffage ne se mette pas en route.

Pour votre confort, et dans un souci de maîtrise des charges, la température est réglée à :



19°C
en journée



17°C
la nuit



Merci, Caroline Amiard !

Après 37 années passées au sein des résidences La Milletière, Le Clos Hallier et Le Forum Méliès à Tours en tant qu'employée d'immeuble, Caroline Amiard prendra sa retraite le 1er janvier 2026. Toujours professionnelle et attentive, elle a su rendre ces lieux plus agréables et accueillants pour tous les résidents.

Nous lui souhaitons une retraite pleine de bonheur et de nouvelles aventures !

Chèque énergie : vérifiez votre éligibilité

Les chèques énergie sont arrivés dans vos boîtes aux lettres depuis le 3 novembre 2025.

Si vous souhaitez vérifier votre éligibilité et/ou connaître le montant de votre chèque pour l'année 2025, rendez-vous sur le simulateur disponible sur www.chequeenergie.gouv.fr.

Vous pourrez ensuite faire une demande en ligne si vous êtes bénéficiaire pour la première fois. Nous vous conseillons néanmoins de faire cette demande quoiqu'il arrive.

Les demandes doivent être formulées **avant le 28 février 2026**.



i Pour toute aide concernant ces dispositions, merci de contacter le service des charges locatives :
Tél. : 02 46 71 01 66
mail : servicechargeslocatives@touraine-logement.fr



Pour toutes vos démarches administratives

Vous pouvez utiliser librement un ordinateur mis à votre disposition. En toute autonomie...

ou avec notre équipe prête à vous aider si besoin ! Disponible dans nos nouveaux locaux :
11 allée Pina Bausch – 37200 Tours



Révision des loyers 2026

À partir du 1^{er} janvier 2026, les loyers seront révisés de 1,04 %, conformément à l'évolution de l'Indice de Référence des Loyer (IRL).

Joué-lès-Tours

Résidence Les Grands Chênes



TOURAIN LOGEMENT
Promoteur
Depuis 1969

[f](https://www.facebook.com/tourainelogement) [in](https://www.linkedin.com/company/tourain-logement/) [i](https://www.instagram.com/tourainelogement/) www.touraine-logement-promoteur.fr

Illustration non contractuelle. *Prix de vente en location-accession - Voir conditions en agence.

Devenez propriétaire en profitant d'avantages exclusifs !

À partir de 147 000 €*

TVA réduite à 5,5 % (au lieu de 20 %)

Frais de notaire réduits

Ouvre droit au PTZ

Exonération de taxe foncière pendant 15 ans

T L TOURAIN LOGEMENT

11 allée Pina Bausch – 37200 Tours
Tél. 02 47 70 18 00
www.touraine-logement.fr

